



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA
REGION ÎLE-DE-FRANCE POUR LA CREATION ET
L'AMENAGEMENT DE JARDINS DE PROXIMITE AU TITRE
DU DISPOSITIF « PLAN VERT DE L'ÎLE-DE-FRANCE : LA
NATURE POUR TOUS ET PARTOUT »**

**DÉCISION N° DM-23-157
EN DATE DU 09 MAI 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le programme de création de jardins de proximité en vue de lutter contre le réchauffement climatique, les îlots de chaleur, et d'améliorer le cadre de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT que le programme de création et d'aménagement de jardins de proximité concerne : le jardin Diderot, 142 rue Diderot ; le jardin Jarry, 122-124 rue Jarry ; l'extension du jardin Cœur de Ville 110 bis rue de Fontenay ;

CONSIDÉRANT que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'aide « Plan Vert de l'Île-de-France : la nature pour tous et partout »;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'un accompagnement financier de la Région pour la création et l'aménagement de jardins de proximité;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès de Région Île-de-France une subvention au titre du dispositif d'aide « Plan Vert de l'Île-de-France : la nature pour tous et partout » d'un montant de 154 789 € soit 40% du montant hors taxes des dépenses éligibles retenues pour cette opération.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230509-Imc1H10802H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/05/2023
Date de Publication : 09/05/2023